CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Nous insérons par an, pour la feuille, payables d'avance, pour l'année, dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront changer leur domicile, sont priés en donner avis par écrit, sans quoi, avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

AVERTISSEMENS.—Une piastre par carré de chaque insertion, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Un changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou au moins.

Abonnemens pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, tels que Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 500, les agens de navires, 50, Commerçans tenant à vapeur, en les maisons de commerce faisant le commerce, 200.

Les Annonces des marques et de dénés, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes immédiates, bons meubles, les articles égarés ou en passagers, les annonces de blessures &c. &c., seront reçues au taux des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces en articles d'une nature personnelle, lorsqu'il pourront être admises, paieront le double prix des annonces ordinaires.

Les DIRECTION de 25 pour cent sera faite aux annonces, aux abonnés, aux Rég. des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles et de dix pour cent sur les annonces de ventes de bons meubles.

Les Annonces qui ne sortiront de la ligne ordinaire seront différées d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés &c. &c., les annonces perdu ou chapeau séparé ne sont aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne paraîtront pas le durée de l'insertion seront publiées jusqu'à ce que les annonces aient été payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront 0126.

Les ANNONCES de candidatures à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POUR LE BAYOU-SARA.

Deux fois par semaine—Paquebot de la Malle

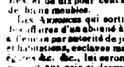

LE bateau-à-vapeur BRILLIANT, capitaine Thos Clark, partira pour le port susdit, tous les Mercredis et Samedis, à 8 heures du matin, débarquant la malle au Bonnet Carré, à la Pointe du Bonnet, Donaldsonville, Nouvelle-Rivière, Bayou Goula, à la Poste d'Iberville, Plaquemine, Manchac, Baton-Rouge, Port-Hudson, Pointe Coupée, et Bayou Sarah, et partira de Bayou-Sarah tous les jeudis et dimanches, à 4 heures de l'après-midi s'arrêtant à chaque poste pour reprendre la malle.

N.B. Tout le fret débarqué devant les habitations, sera aux risques des propriétaires, et devra être payé par ceux qui l'embarqueront, si le connaissance n'est pas à bord. 13 jan—a

---

MALLE DES ETATS UNIS.
A CINCINNATI.

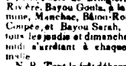

Le steamer GENERAL WAYNE, M. marcheur, capitaine G. C. Cantman, sera prêt à recevoir son chargement, lundi prochain, et partira pour les ports ci-dessus et tous intermédiaires, le 17 du courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrondissemens, s'adresser à bord, ou wharf de la rue Povdras, ou à

JOSEPH LANDIS & C.,
13 jan No 14, rue Poydras

BATEAU DE PASSAGE.
Pour Louisville, Cincinnati, et tous les ports intermédiaires.

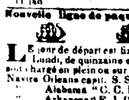

Le bateau à vapeur fin marcheur COLUMBUS, capitaine Jones, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira comme dessus pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrondissemens, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Povdras, ou à BOGERT & HAWTHORN,
11 jan 63, rue Gravier.

Nouvelle ligne de paquebots pour New-York.

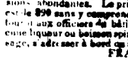

LE jour de départ est fixé, pour toute la saison, au Lundi, de quinzaine en quinzaine, que le navire sera chargé en plein ou sur lest.

Navire Orleans capit. S. Sears, 599 tonneaux 97 nov.
" Alabama " C. C. Berry, 674 " 11 déc.
" Arkansas " E. A. Hamm 827 " 25 "
" Saratoga " W. Hathaway 567 " 8 janv.
" Nashville " D. Jackson, 540 " 22 "
" Kentucky " J. Berry, 679 " 5 fév.

Ces navires sont tous de 1ère. classe, doublés et chevillés en cuivre, construits à New-York pour ce service, et de calèue que pas un navire n'est permis de barre sans y être retenu. Des capitaines est tous, une grande expérience de la mer et les navires sont remarquées soit en descendant soit en remontant le fleuve. Les remorqueurs sont les mêmes que les pilotes, nombreux. Le prix du passage à la chambre est de $90 sans y compris vins ou liqueurs. Il n'est tenu aucun officier de bord autrement que pour vin, eau, ou liqueur ou boisson spiritueuse. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

FRANKLIN AMES & Co.
No, 48 rue du Camp.

N. B. Les bâtimens ne sont point responsables de la cargaison de verreries, poteries, marbres ou granit; de la coudle de fer ou de l'acier, de la perte de tout coquet ou ballot, à moins qu'un connaissement en règle n'ait été signé par les agents. 11 nov—87

POUR LIVERPOOL.

Le brick COMET, capitaine Marcy, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira dans quelques jours. Pour fret d'environ 300 balles, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
13 jan No. 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL.—Le navire WALTER, classé A. 1, capitaine Foulk, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à

L. H. GALE,
13 jan 93, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE.

Le brick OTRANTO, fin voilier, capitaine Landon, désire l'encombrement d'environ 300 tonneaux pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à

R GRONING & Co.
12 jan

A VENDRE.

La goélette LADY HOPE, du port de 87 tonneaux, doublée et chevillée en cuivre, est offerte en vente à un prix raisonnable. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à bord, vis-à-vis du fleuve, ou à KOHN, DARON & CO.
11 janv No. 36, rue Bienville.

POUR VELASCO ET BRAZORIA.—La goélette fine voilière Corinne, capt. Pinon, partira positivement le 18 du courant pour le ports ci-mentionnés. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à

R. GRONING & Co.
11 janv

POUR LIVERPOOL.

Le navire OLIVE & ELIZA, capitaine Parsons, ayant presque tout son chargement engagé, devra arriver 100 balles pour compléter son chargement. Pour frêt s'adresser à

LEVI H. GALE,
12 jan No. 93, rue de la Commune.

A LOUER OU A FRETER.

Une goélette de première classe, de port d'environ 650 à 700 barils, s'adresser à

GEO. ECOLEDGE,
11 jan—3 rue Gravier No. 60

POUR LA MOBILE,

La goélette de première classe et fine voilière Helena, aura reçu à bord avant son tirt demain et partira sans délai. S'adresser à bord sur

GEO. COOLEDGE,
0 janv—6 rue Gravier No 60

POUR LE HAVRE.

Le beau trois mâts, fin voilier McLellan, doublé et chevillé en cuivre, capitaine F. C. Dumas, prendra du fret et des passagers. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord. 8 janv—6

POUR LE PORT DE GLASCOW.

Le brick Chas. Joseph, fin voilier, capitaine Frost, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 100 balles de coton, ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

BAILEY & ABBOT,
10 janv rue Bienville No. 14

Pour Liverpool—Le navire LEVANT capitaine Bartlett, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu pour le port ci dessus. Pour le reste du frêt s'adresser à

KOHN, DARON & Co,
10 jan 36, rue Bienville

POUR LA MOBILE.

La bonne goelette doublée et chevillée en cuivre, Mercer, partira sans délai pour le port susdit. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord ou à

KIDDER & HEAD,
10 jan rue Poydras No. 34.

POUR LIVERPOOL

La barque CITIZEN, capitaine Thorpe, peut prendre 200 balles de coton, pour compléter son chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à

LEVI H. GALE,
10 janv No. 93, rue de la Commune.

POUR NEW YORK—Nouvelle ligne. Paquebot pour lundi 28 janvier.—Le navire NASHVILLE, capitaine D. Jackson, à son jour pour le port ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis de l'hôtel des Monnaies ou à

FRANKLIN, AMES & Co.
10 jan 48, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.

Le navire classé A. 1, Napoléon, capitaine Naouze, partira sans délai Pour fret, s'adresser à

GEO. GREEN,
29 déc rue du Camp No. 60

DEMANDE

On désire acheter un bon bâtiment ayant de 5 1/2 à 6 pieds d'eau et une étant chargé. On demande comptant. S'adresser par Toulouse no. 9 (29

A FRETER.

Le navire AMERICA, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Longyman, de 1400 balles, est maintenant prêt à recevoir argement ; s'adresser à

HARRISON, CLEGG & Co.,
22 déc rue de la Bourse.

POUR LIVERPOOL.

Le navire GIBRALTAR, classé A. 1, capitaine Dunbar, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEORGE GREEN,
No. 90, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le navire TAMENENT, fin voilier, capitaine Borland, partira positivement le 18 du courant pour le ports ci-mentionnés. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à

R. GRONING & Co.
11 janv

POUR LIVERPOOL.

Le navire OLIVE & ELIZA, capitaine Parsons, ayant presque tout son chargement engagé, devra arriver 100 balles pour compléter son chargement. Pour frêt s'adresser à

LEVI H. GALE,
12 jan No. 93, rue de la Commune.

A LOUER OU A FRETER,

Une goélette de première classe, du port d'environ 650 à 700 barils, s'adresser à

GEO. ECOLEDGE,
11 janv—3 rue Gravier No. 60

POUR LA MOBILE,

La goélette de première classe et fine voilière Helena, aura reçu à bord avant son tirt demain et partira sans délai. S'adresser à bord sur

GEO. COOLEDGE,
0 janv—6 rue Gravier No 60

POUR LE HAVRE.

Le beau trois mâts, fin voilier McLellan, doublé et chevillé en cuivre, capitaine F. C. Dumas, prendra du frêt et des passagers. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord. 8 janv—6

POUR LE PORT DE GLASCOW.

Le brick Chas. Joseph, fin voilier, capitaine Frost, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 100 balles de coton, ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

BAILEY & ABBOT,
10 janv rue Bienville No. 14

Pour Liverpool—Le navire LEVANT capitaine Bartlett, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu pour le port ci dessus. Pour le reste du frêt s'adresser à

KOHN, DARON & Co,
10 jan 36, rue Bienville

POUR LA MOBILE.

La bonne goelette doublée et chevillée en cuivre, Mercer, partira sans délai pour le port susdit. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord ou à

KIDDER & HEAD,
10 jan rue Poydras No. 34.

POUR LIVERPOOL

La barque CITIZEN, capitaine Thorpe, peut prendre 200 balles de coton, pour compléter son chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à

LEVI H. GALE,
10 janv No. 93, rue de la Commune.

POUR NEW YORK—Nouvelle ligne. Paquebot pour lundi 28 janvier.—Le navire NASHVILLE, capitaine D. Jackson, à son jour pour le port ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis de l'hôtel des Monnaies ou à

FRANKLIN, AMES & Co.
10 jan 48, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.

Le navire classé A. 1, Napoléon, capitaine Naouze, partira sous délai Pour fret, s'adresser à

GEO. GREEN,
29 déc rue du Camp No. 60

DEMANDE

On désire acheter un bon bâtiment ayant de 5 1/2 à 6 pieds d'eau et une étant chargé. On demande comptant. S'adresser par Toulouse no. 9 (29

A FRETER.

Le navire AMERICA, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Longyman, de 1400 balles, est maintenant prêt à recevoir argement ; s'adresser à

HARRISON, CLEGG & Co.,
22 déc rue de la Bourse.

POUR LIVERPOOL.

Le navire GIBRALTAR, classé A. 1, capitaine Dunbar, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEORGE GREEN,
No. 90, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le navire TAMENENT, fin voilier, capitaine Borland, partira positivement le 18 du courant pour le ports ci-mentionnés. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à

R. GRONING & Co.
11 janv

POUR MARSEILLE.

Le brick COMET, capitaine Marcy, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

KOHN, DARON & Co.
28 déc 36, rue Bienville.

POUR TAMPICO—La goélette fine voilière CREOLE, capitaine Cormer, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste du son frêt, s'adresser à bord, ou face de la rue Jefferson, ou à

JOHN CRUSEY,
27 déc No. 36, rue du Camp.

Pour Liverpool—Le navire Delmont, classé A 1 fin voilier capitaine Wigner, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à

L. H GALE.

FARINE—500 barils en débarquement et à vendre par DEVEZIN & DORNAT,
4 janv 54, rue Gravier.

POUR GALVESTON, VELASCO (TEXAS) (Lundi 15 de courant, à 10 heures A. M.)

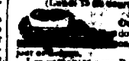

Goélette Texienne, capitaine J. Wilson, jaugeant double et ayant beaucoup d'espace pour cargaison.

Les passagers pour Brazoria et Columbia, seront débarqué à Velasco.

Pour fret (grand distinction exclusive) ou passage, ayant de bonnes accommodations, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson, ou à

ROGERS & HAWTHORN,
4 déc 63, rue Gravier.

POUR LA HAVANE.

Le brick OTRANTO, fin voilier, capitaine Landon, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à

R GRONING & Co.
3 janv

POUR GLASCOW—Le brick fin voilier CHARLES JOSEPH, capitaine Frost, partira sous peu. Pour fret d'environ 100 balls de coton, ou passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
3 janv 14, rue Bienville.

POUR LA MOBILE.

La goélette fine voilière Gen. Scott, capitaine Leighton, partira sans délai. Pour frêt de 200 barils, s'adresser au capitaine à bord, ou à

E. & J. ANDREWS,
23 déc rue Gravier No. 26

POUR MATAGORDA.

Par le vapeur "de Priest."

Le goélette CUMANCHE, fine voilière, devant également être les voyages, quelques jours à sortir, sera un espace ouvert de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrondissemens, s'adresser à bord au capitaine, ou à

GODFREY, BLOSSMAN & Co.
19 jan 36, rue de Conti.

POUR PHILADELPHIE—Destination directe au navire theorgian—Le brick spécial Bateau Anne Catherine, capitaine Ayres, appartenant au Georgien et partira sans délai S'adresser au capitaine Amos, à bord, ou face ou amarré aux légumes ou à

J. D. DENGRE.
12 jan 16 rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—devant succéder au Archer—Le navire magnifique fin voilier GEORGIAN, capitaine Eldredge, partira sous peu pour le fret pour le reste de sa cargaison, s'adresser à bord, en face le marché des légumes ou à

JAMES D. DENGRE.
12 jan 16, rue de la Douane.

A PRETER—Le brick BRAZIL, chargé de blé et chevillé en cuivre, capitaine Walker, du port de 700 barils, tirant peu d'eau, bien calculé pour être armé. Pour les renseignemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à

J. W. ZACHARIE & Co,
13 jan 88, rue de la Bourse.

POUR NEW YORK

Le brick ANGOLA, classé A. 1, capitaine Binney, amarré vis-à-vis la rue Sunette, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu, pour le port ci-dessus. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
8 jan 14, rue Bienville.

Paquebot pour Apalachicola.

LE brick fin voilier APALACHICOLA, capitaine Reuer, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD,
8 janv 34, rue Poydras.

POUR ANANHUAC, HARRISBURG & HOUSTON

Les goélette H. HYLEGER ne tirant que peu d'eau peut encore recevoir environ 50 barils. Pour ce frêt ou passage, s'adresser à bord, près de la

JOHN G ROWLAND.
6 jan C. Vieille Levée.

FRET pour la Vera Cruz, un navire pour cette destination peut avoir quelque frêt en s'adressant à

HUGO C. GILDEMEISTER.
6 jan 45, rue Bienville.

POUR LA HAVANE

La goélette fine voilière MOGUL, capitaine Webster, ayant la majeure partie de son chargement prêt, partira immédiatement pour le dit port. S'adresser pour balance de frêt et passage, au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Jefferson, ou à

J. PRATS & FILS.
6 jan

POUR LIVERPOOL

Le navire A. 1, fin voilier OCTORARA, capitaine Dacon, partira sous peu. Pour frêt de 500 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
6 janv 14, rue Bienville.

PAQUEBOT REGULIER,
POUR APALACHICOLA—Le brick passagers, fin voilier, ENSIGN, capitaine Shannon, ayant les trois quarts de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu pour le reste du fret, ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson, ou à

ROGERS & HAWTHORN,
4 déc 63, rue Gravier.

POUR LA HAVANE.

Le brick OTRANTO, fin voilier, capitaine Landon, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à

R GRONING & Co.
3 janv

POUR GLASCOW—Le brick fin voilier CHARLES JOSEPH, capitaine Frost, partira sous peu. Pour fret d'environ 100 balls de coton, ou passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
3 janv 14, rue Bienville.

POUR LA MOBILE.

La goélette fine voilière Gen. Scott, capitaine Leighton, partira sans délai. Pour frêt de 200 barils, s'adresser au capitaine à bord, ou à

E. & J. ANDREWS,
23 déc rue Gravier No. 26

POUR MATAGORDA.

Par le vapeur "de Priest."

Le goélette CUMANCHE, fine voilière, devant également les voyages, quelques jours à sortir, sera un espace ouvert de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrondissemens, s'adresser à bord au capitaine, ou à

GODFREY, BLOSSMAN & Co.
19 jan 36, rue de Conti.

POUR PHILADELPHIE—Destination directe au navire theorgian—Le brick spécial Bateau Anne Catherine, capitaine Ayres, appartenant au Georgien et partira sans délai S'adresser au capitaine Amos, à bord, ou face ou amarré aux légumes ou à

J. D. DENGRE.
12 jan 16 rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—devant succéder au Archer—Le navire magnifique fin voilier GEORGIAN, capitaine Eldredge, partira sous peu pour le fret pour le reste de sa cargaison, s'adresser à bord, en face le marché des légumes ou à

JAMES D. DENGRE.
12 jan 16, rue de la Douane.

A PRETER—Le brick BRAZIL, chargé de blé et chevillé en cuivre, capitaine Walker, du port de 700 barils, tirant peu d'eau, bien calculé pour être armé. Pour les renseignemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à

J. W. ZACHARIE & Co,
13 jan 88, rue de la Bourse.

POUR NEW YORK

Le brick ANGOLA, classé A. 1, capitaine Binney, amarré vis-à-vis la rue Sunette, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu, pour le port ci-dessus. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
8 jan 14, rue Bienville.

Paquebot pour Apalachicola.

LE brick fin voilier APALACHICOLA, capitaine Reuer, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD,
8 janv 34, rue Poydras.

POUR ANANHUAC, HARRISBURG & HOUSTON

Les goélette H. HYLEGER ne tirant que peu d'eau peut encore recevoir environ 50 barils. Pour ce frêt ou passage, s'adresser à bord, près de la

JOHN G ROWLAND.
6 jan C. Vieille Levée.

FRET pour la Vera Cruz, un navire pour cette destination peut avoir quelque frêt en s'adressant à

HUGO C. GILDEMEISTER.
6 jan 45, rue Bienville.

POUR LA HAVANE

La goélette fine voilière MOGUL, capitaine Webster, ayant la majeure partie de son chargement prêt, partira immédiatement pour le dit port. S'adresser pour balance de frêt et passage, au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Jefferson, ou à

J. PRATS & FILS.
6 jan

POUR LIVERPOOL

Le navire A. 1, fin voilier OCTORARA, capitaine Dacon, partira sous peu. Pour frêt de 500 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
6 janv 14, rue Bienville.

PAQUEBOT REGULIER,
POUR APALACHICOLA—Le brick passagers, fin voilier, ENSIGN, capitaine Shannon, ayant les trois quarts de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu pour le reste du fret, ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson, ou à

ROGERS & HAWTHORN,
4 déc 63, rue Gravier.

SOIERIES ITALIENNES, &c.—6 ballots blonde, noir, article magnifique, 9 de couleurs assortie, 1 de dentelles à la mode, 2 de couleurs brevetées, vendues et à vendre par

T. W. SMITH,
13 jan 48, rue Conti.

VENTE

PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS.

SUCCESSION LIVAUDAIS.—Vente par le plus offrant et dernier enchérisseur—Lundi quinze du courant, à midi, en cette ville, au bureau du Registre des Testamens, en vertu d'un décret rendu par l'Honorable Cour de District, dans et pour la Nouvelle-Orléans, comté et ville de la Nouvelle-Orléans, comté et ville susdits, en date du vingt-huit du mois de décembre mil huit cent trente huit, à moins qu'il n'intervienne un arrangement à l'amiable entre les parties, en faveur de Jean Baptiste Degoutin et Compagnie, demandeurs, et les héritiers de feu Jean Baptiste Livaudais, défendeurs, les immeubles et esclaves ci-après décrits, appartenant à la succession dudit feu Jean Baptiste Livaudais, savoir :

Un terrain situé dans la Nouvelle-Orléans, sur le côté de la rivière, à l'Ouest de la Rue Bourbon, et à l'Est de la Rue Dauphine, ayant trente pieds de front sur la rivière, sur une profondeur de cent quarante pieds, avec les bâtimens et améliorations dessus construits, consistant en une maison de maître, deux pavillons, deux cuisines, deux petites maisons, écurie, remise, et autres bâtimens nécessaires à l'exploitation d'une habitation, le tout borné par les terres de Mme. Veuve Bienvenu, et par celles de Mme. Veuve Pierret, de cette ville, et tenant en profondeur aux terres de Monsieur Charles Derbigny, et réservé dans l'acte de vente à lui faite, par les héritiers Livaudais, d'un droit de passage de neuf pieds de large, sur la ligne de séparation de la présente habitation.

Six Une belle ou amas de coquilles contenant plusieurs mille barils, située sur le bord du lac appelé le Vache-marée sur les terres de Monsieur Charles Derbigny également réservé dans le dit acte, et article et le précédent étant dessus, en commun à tous les copartageans.

Ces terres sont la propriété des copartageans en vertu de la succession ainsi en fut faite par le gouverneur Pierre Philippe Derbigny, en janvier 1803, à Joseph Villars Dubreuil leur ancêtre, et ont été par lui possédées et régnées au Bureau des terres et ont plus enregistré et déposé au greffe de M. Lacroix, notaire, maintenant William Christy, par Joseph Villars Dubreuil, desdites terres est celui aux propriétaires actuels, tels qu'ils sont en ligne directe de de Villars, à l'exception desquelles ces limites portions ayant été aliénation faite entre les héritiers et copropriétaires.

Toutes les portions de cette terre désignées comme "terres à battre" ayant déjà été prêtes à la culture, sont toutes les autres parties, réduites à la première par des élevées au-dessus des eaux hautes des bayous dont elles sont entourées de celle du canal de Bernaire et de la Fourche, par la route de la Bayou Sauvage et la route à ce que l'on croit cultivables, lorsque par des égouts vers ces bayous et canal les eaux trouveront des issues. Ces terres sont aussi favorables sur la plus grande partie de leur étendue pour la culture de la canne et de diverses autres plantes, et sont seulement celles qui maintenant sont couvertes de bois et de taillis, et n'ont bien connu qu'après le défrichement. Les deux quarters Dauphine de terre cultivable se trouve toujours de beaucoup plus considérable.

Conditions de la vente: l'acheteur payable un tiers comptant et le surplus à un mois du jour de la vente, en un billet endossé à satisfaction, et assuré par hypothèque spéciale sur l'esclave.

Les terres et les coquilles payables au dixième comptant, et le surplus à un, deux, trois et quatre ans de terme, du jour de la vente, le paiement devant être fait en lots endossés à satisfaction et divisés en coupons, et les vendeurs se le requièrent et par hypothèque spéciale sur les lots vendus; chaque lot étant affecté au paiement intérêt au taux de dix pour cent par an après l'échéance dans le cas où ils ne seraient point stipulé, sauf, sans que pour cela l'on, ou les acheteurs dans le droit de retarder le paiement des échéances.

L'acquéreur et propriétaire subséquent de chacun des 58 lots de terre et parties de terre, sera obligé envers tous les autres, à fournir sa chaîne pour la part de terrain soit-disant appelé le consentement de tous les propriétaires, dans des proportions ci-après.

Le plan est déposé au bureau de Théodore Seghers notaire, rue Toulouse no. —, où on pourra le voir jusqu'au jour précédent la vente, alors il sera déposé à l'Arsenal, lieu de la vente.

N. B. Les actes de vente seront passés devan Théodore Seghers notaire, aux frais des acquéreurs et à leur choix. F. C. DUPLESSIS.
25 nov—dj Register des Testamens.

EN la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Mardi, 26 décembre 1837.—Propriété appartenante à F. Bermudez, juge—Succession de feu Nathaniel Cox, décédé—Sur requête de Shear John Slidell, avocat de Christopher Adams Jun. et de Sieur Charles Warren, avocat de Georges E. Pay, par lesquels dits Shear Adams et Payne agissent les seuls qui se soient présentés pour demander l'administration de la succession de feu Nathaniel Cox, il est ordonné par le juge susdit, qu'une assemblée des créanciers du dit feu Nathaniel Cox soit convoquée par-devant le juge H. B. Conna, pour le samedi, trois février suivant cent trente huit, à l'effet de délibérer et d'émettre leur opinion sur les affaires de la succession, et de nommer un syndic ou plus et que des avis à cet effet soient publiés conformément à la loi. Il est en outre ordonné, que le M. H. Hoffman soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Extrait des minutes.

F. C. DUPLESSIS,
Régulier des Testaments.
27 déc—dj

Les numéros suivans sont ceux tirés pour la Loterie de la Louisiane, Extra classe No. 4 pour 1837 :

20 62, 41, 5, 56, 25, 24, 39, 53, 18, 7, 58.

MARDI ! !

$10,000.
10 Lots de 1000 Piastres.

LOTERIE
De la Louisiane,

Autorisée par acte de la Législature, Chap. LXIII, passé le 24 mars 1828.

CLASSE No. 2 pour 163 6.

Devant être tirée dans la Rotonde de l'Hôtel de la Bourse, rue St. Charles, mardi le 16 janvier 1838. 10 heures de l'après midi.

11 numéros sortant,

D. S. GREGORY & Co.
Successeurs de Yates & McIntyre.

Programme :

Lot de	$10,000 est	$10,000
1	"	3,000
1	"	2,000
1	"	1,500
1	"	1,000
10	"	1,000
10	"	500
10	"	250
20	"	200
20	"	100
20	"	50
59	"	119

Billets $3—Cinquante proportion,
Paquets de 25 billets entiers 875, garantis de tirer $33, et pouvant tirer quatre-vingt gros lots.
S'adresser par CHAS A. WELLS,
à son bureau no 79, rue de la Commune, entre les rues de Conti et St. Charles. 18 janv

---

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE &c. &c.

LES soussignés, ayant additionnellement à leur ancien établissement, achetés le fond connu, dépendances, modèles etc, qui appartenait ci-devant à William Tilt, Impasse Bienville, Nouvelle-Orléans, sont prêts à entreprendre toutes espèces de machines et machinerie de toutes sortes et d'après plan, modèles donnés ou sur devis, et répondre aux demandes faites dans le pays, ils ont également nommé M. William Tilt, comme leur agent, à présent résidant à Philadelphie, pour recevoir les ordres et commandes. On prendra les ordres pour Cannes-à-sucre, Moulins à sucre, Chaudières, Pompes, Tuyaux, Soupapes, Robinets, Cylindres, Pistons, Arbres, Roues, Pignons, Crémaillères, Barres, Boulons, Ancres, Fonte-de-fer, Fonte-de-cuivre, Fonte-de-bronze, Fonte-de-laiton, Fonte-de-métal, Fonte-de-canon, Fonte-de-cloche, Fonte-de-fer-blanc, Fonte-de-fer-battu, Fonte-de-fer-forgé, Fonte-de-fer-coulé, Fonte-de-fer-ouvré, Fonte-de-fer-poli, Fonte-de-fer-tourné, Fonte-de-fer-limé, Fonte-de-fer-percé, Fonte-de-fer-fraisé, Fonte-de-fer-taraudé, Fonte-de-fer-alésé, Fonte-de-fer-rivé, Fonte-de-fer-soudé, Fonte-de-fer-trempé, Fonte-de-fer-recuit, Fonte-de-fer-aciéré, Fonte-de-fer-galvanisé, Fonte-de-fer-étamé, Fonte-de-fer-zingué, Fonte-de-fer-nickelé, Fonte-de-fer-argenté, Fonte-de-fer-doré, Fonte-de-fer-platiné, Fonte-de-fer-iridié, Fonte-de-fer-osmié, Fonte-de-fer-rhodié, Fonte-de-fer-palladié, Fonte-de-fer-ruthénié, Fonte-de-fer-tantalé, Fonte-de-fer-titané, Fonte-de-fer-vanadié, Fonte-de-fer-tungstié, Fonte-de-fer-molybdié, Fonte-de-fer-chromé, Fonte-de-fer-manganésé, Fonte-de-fer-cobalté, Fonte-de-fer-nickelé, Fonte-de-fer-cuivré, Fonte-de-fer-plombé, Fonte-de-fer-étamé, Fonte-de-fer-zingué